



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bruxelles, le 4 septembre 2023

Publicité

Belfius lance Belfius Equities Water=Well

un compartiment de la sicav de droit belge Belfius Equities, géré par Belfius Investment Partners SA, société de droit belge,

qui investit dans des actions mondiales de sociétés dont l'activité présente un lien avec la ressource en eau et qui contribuent à réduire la pression exercée par les activités humaines sur les ressources hydriques

L'eau, notre denrée la plus précieuse... En raison de la dégradation de l'environnement, elle se raréfie. Car, même si 72% de la surface de la Terre en est couverte, seule une petite partie est disponible et directement consommable. La préserver est donc indispensable à notre survie.

C'est pourquoi Belfius Banque a lancé ce ler septembre 2023, en tant que distributeur, en collaboration avec Belfius Investment Partners, gestionnaire du compartiment et Candriam, investment manager, **Belfius Equities Water=Well**. L'objectif de ce compartiment est de faire bénéficier les actionnaires du potentiel de croissance des actions mondiales de sociétés dont l'activité présente un lien avec la ressource en eau. Ces sociétés sont sélectionnées, car elles permettent de réduire la pression exercée par les activités humaines sur les ressources hydriques.

Avec ce dixième **Fonds du futur,** Belfius confirme à nouveau sa volonté d'offrir à ses clients une large gamme de fonds¹ d'investissement thématiques, qui répondent aux grands défis d'aujourd'hui et de demain, et qui peuvent se montrer porteuses d'opportunités.

Pourquoi choisir Water=Well?

Les actifs du compartiment **Belfius Equities Water=Well** sont investis principalement en actions et/ou en valeurs mobilières assimilables aux actions de sociétés à travers le monde dites facilitatrices de solutions dans le domaine de l'eau. Ces entreprises visent à développer des solutions pour permettre aux citoyens et aux entreprises d'accéder à une eau répondant à leurs besoins de consommation, à concevoir des infrastructures pour en gérer les flux, le transport et le stockage, ainsi qu'à veiller à une production et une utilisation plus efficaces. La gestion sélectionne de façon discrétionnaire un nombre limité d'actions d'entreprises de toute taille sur la base d'une approche mêlant des critères qualitatifs et des critères financiers.

Le fonds vise une croissance du capital en investissant dans les principaux actifs traités et à surperformer l'indice de référence.

¹Un fonds, également appelé fonds communs de placement ou sicavs, est un instrument financier qui vous permet d'investir dans un portefeuille de valeurs mobilières (actions, obligations...) en suivant une stratégie d'investissement déterminée.





Ce compartiment répond aux exigences de transparence de l'Art. 8 du Règlement SFDR, c'est-à-dire qu'il promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques environnementales et/ou sociales, sans pour autant avoir un objectif d'investissement durable. La décision d'investir dans l'OPC promu devrait tenir compte de toutes les caractéristiques et de tous les objectifs de cet OPC.

Pour qui?

Ce produit s'adresse aux investisseurs qui satisfont aux conditions d'éligibilité applicables (voir le <u>prospectus</u>), indépendamment de leur niveau de connaissance et d'expérience, et qui recherchent une croissance du capital et des revenus. Ce produit peut être utilisé à titre de placement principal ou comme une composante d'un portefeuille diversifié d'investissements assortis d'un horizon de placement de 6 ans. Les investisseurs doivent comprendre les risques liés au produit et n'investir que s'ils sont en mesure de supporter des pertes potentiellement importantes.

Le compartiment comporte des risques et des frais. Pour plus d'informations sur les risques et les frais, nous vous invitons à lire le document Informations clés (Key Information Document, KID), le prospectus et la fiche produit, disponibles gratuitement en français et en néerlandais dans nos agences et sur Belfius.be. Vous trouverez un résumé de vos droits en tant qu'investisseur sur <u>Belfius.be</u>. Ce résumé est disponible en <u>français</u> et en <u>néerlandais</u>.

Pour plus d'informations concernant les éventuels aspects ESG, veuillez consulter le supplément au prospectus, le rapport annuel et la publication d'informations en matière de <u>durabilité</u>.

Belfius Banque, en tant que promoteur, propose : Belfius Equities Water=Well

Compartiment de la sicav Belfius Equities de droit belge, géré par Belfius Investment Partners SA.

Catégorie de produit



Vous trouverez de plus amples informations sur belfius.be/catégoriesdeproduits.

Caractéristiques

ISIN:

- BE6343919229 (Dis) et BE6343917207 (Cap)
- Durée : illimitée
- Prix de souscription minimum : 25 euros
- Valeur nette d'inventaire (VNI): les souscriptions se font chaque jour ouvrable bancaire publication sur le site Internet de BeAMA (<u>beama.be/fr/valeurs-nettes-dinventaire</u>) ainsi que sur <u>www.belfius.be/fondsdufutur</u>. Les souscriptions se font à la valeur nette d'inventaire (VNI) du jour, chaque jour bancaire ouvrable avant 12h00 (heure locale). Les souscriptions après 12h00 s'exécutent à la VNI du jour suivant.





Coûts à charge de l'investisseur

Coûts de transaction

- Frais d'entrée : maximum 2,5 %

- Conditions de lancement : frais d'entrée de maximum 1 % jusqu'au 2 octobre.

- Réduction de 10% des frais d'entrée pour les souscriptions exécutées via Belfius Direct Net ou Belfius Mobile

- Frais de sortie : néant Frais de conversion : maximum 2,5%

Couts récurrents

Coûts récurrents : 2,00%,

dont 1,92 % de frais de gestion et autres frais administratifs ou d'exploitation et 0,08% de coûts de transaction

Swing pricing: oui. L'application du swing pricing a pour objectif de protéger les actionnaires existants contre l'impact négatif sur la valeur nette d'inventaire qu'ils peuvent subir à la suite de frais liés aux entrées et sorties significatives d'autres investisseurs dans le fonds. L'ajustement du mode de valorisation ne devra pas dépasser 2% de la valeur nette d'inventaire. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le <u>prospectus</u>.

Politique d'investissement

Principaux actifs traités:

Actions de sociétés opérant dans le monde visant à traiter l'eau, la distribuer, la protéger et la valoriser, ainsi que de sociétés démontrant une approche de leur gestion et consommation d'eau parmi les plus avancées.

Stratégie d'investissement:

Le fonds vise une croissance du capital en investissant dans les principaux actifs traités et à surperformer l'indice de référence.

Les sociétés sont sélectionnées, car elles permettent de réduire la pression exercée par les activités humaines sur les ressources hydriques. Dans ce cadre :

- au minimum 80% du portefeuille est investi dans des sociétés contribuant par les produits et services qu'elles fournissent à cet objectif en fournissant des solutions pour transporter l'eau, la traiter, la tester, en réduire les pertes dans le système et en valoriser les usages. Le fonds vise notamment à avoir une moyenne pondérée de revenus au niveau du portefeuille provenant de ces activités d'au moins 20%.
- au maximum 20% du portefeuille est investi quant à lui dans des sociétés qui, bien qu'étant actives dans des secteurs sensibles à la qualité ou quantité d'eau disponible, voire étant elles-mêmes grandes consommatrices d'eau, démontrent dans leurs activités une gestion et approche de l'eau parmi les plus efficientes, ce qui permet d'en réduire sensiblement la consommation.

Le fonds vise à :

- Avoir un score ESG du compartiment (qui résulte de l'analyse ESG propriétaire de Candriam) supérieur au score ESG moyen pondéré de l'Indice de référence.
- Investir dans un portefeuille de sociétés dont la moyenne pondérée des revenus sont pour plus de 20 % liés à des activités susmentionnées.

La gestion sélectionne de façon discrétionnaire un nombre limité d'actions d'entreprises de toute taille sur la base d'une approche mêlant des critères qualitatifs et des critères financiers.

Le fonds promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques environnementales et/ou sociales sans pour autant avoir un objectif d'investissement durable. Le fonds investit au moins 75% des actifs nets dans des investissements durables.





Le Fonds vise également à exclure les investissements dans des sociétés qui ne respectent pas certaines normes et principes internationaux reconnus (Pacte Mondial des Nations Unies) et qui sont notablement exposées à certaines activités controversées.

Pour plus d'informations, veuillez vous référer au site internet de la société de gestion et/ou au prospectus. Le fonds peut recourir aux produits dérivés, tant dans un but d'investissement que dans un but de couverture (se prémunir contre des évènements financiers futurs défavorables).

Valeur de référence: MSCI ACWI (Net Return – dividendes nets réinvestis)

Le fonds est géré de manière active et le processus d'investissement implique la référence à une valeur de référence (l'indice).

Utilisation de l'indice:

- comme univers d'investissement. En général, les instruments financiers dans le portefeuille du fonds font majoritairement partie de l'indice. Ceci dit, des investissements en dehors de l'indice sont autorisés,
- dans la détermination des niveaux/paramètres de risque,
- à des fins de comparaison de performance.

Le fonds étant géré activement, il n'a pas pour objectif d'investir dans tous les composants de l'indice, ni d'investir dans les mêmes proportions que les composants de cet indice. Dans des conditions normales de marché, la tracking error attendue du fonds sera importante, à savoir supérieure à 4%. Cette mesure est une estimation des écarts de performance du fonds par rapport à la performance de son indice. Plus la tracking error est importante, plus les déviations vis-à-vis de l'indice sont importantes. La tracking error réalisée dépend notamment des conditions de marché (volatilité et corrélations entre instruments financiers) et peut dès lors s'écarter de la tracking error attendue.

Investisseurs de détail visés:

Ce produit s'adresse aux investisseurs qui satisfont aux conditions d'éligibilité applicables (voir le prospectus), indépendamment de leur niveau de connaissance et d'expérience, et qui recherchent une croissance du capital. Ce produit peut être utilisé à titre de placement principal ou comme une composante d'un portefeuille diversifié d'investissements assortis d'un horizon de placement de 6 ans. Les investisseurs doivent comprendre les risques liés au produit et n'investir que s'ils sont en mesure de supporter des pertes potentiellement importantes.

La politique d'investissement a été reprise du document d'informations clés (Key Information Document, KID Cap / KID Dis). Le capital et/ou le rendement n'est/ne sont pas garanti(s) ou protégé(s).





Principaux risques

Indicateur de risque:

Classe de risque 4. l'indicateur synthétique de risque est l'indicateur de risque du produit par rapport à d'autres produits, où 1 représente le risque le plus faible et 7 le risque le plus élevé. Ce chiffre peut évoluer dans le temps (à la baisse comme à la hausse), et le niveau le plus faible n'est pas indicatif d'une absence de risque. L'indicateur permet d'apprécier la probabilité pour ce produit d'enregistrer des pertes en cas de mouvements de marché et/ou une impossibilité de vous payer. L'indicateur de risque suppose que vous gardez le produit pour la période de détention recommandée comme indiqué dans le Document d'informations clés (Key Information Document, KID).

L'investisseur doit tenir compte des risques suivants qui sont importants et qui ne peuvent pas nécessairement être pris en compte de manière adéquate dans le SRI:

Risque de change : Dans certaines circonstances, les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie, votre gain final pourra donc dépendre du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Risques liés aux pays émergents: Les marchés émergents connaissent une volatilité plus importante que les marchés plus mûrs parce qu'ils sont plus sensibles aux facteurs économiques et politiques et que les titres s'y négocient plus difficilement.

Risque de liquidité: Le fonds peut investir dans des actifs qui ne sont pas facilement négociables sur un marché. Cela peut influencer négativement la vente.

Risque de concentration : On parle ici de risque de perte en raison d'une concentration trop importante des investissements dans certaines catégories d'actifs ou sur certains marchés.

La liste des risques ci-dessus n'est pas exhaustive. De plus amples informations sur les risques pertinents liés au fonds et aux compartiments éventuels du fonds sont disponibles dans le <u>prospectus</u>, dans le document d'informations clés (Key Information Document, KID Cap / KID Dis) ou sur <u>belfius.be/risques-investissements</u>.

Fiscalité

Sur base de la législation fiscale actuellement en vigueur, qui peut être sujette à modifications, le régime d'imposition pour les investisseurs privés soumis à l'impôt belge des personnes physiques est pour les revenus attribués le suivant:

ISIN: BE6343919229 (Dis)

- Précompte mobilier: la plus-value éventuelle n'est pas soumise au précompte mobilier si le fonds sous-jacent ne détient pas plus de 10% de créances. Si plus de 10% est investi en créances, le précompte mobilier sera prélevé sur la partie de la plus-value qui correspond à la partie sous-jacente investie en créances.
- · Précompte mobilier: 30% de précompte mobilier libératoire sur les dividendes.
- · Taxe sur les Opérations de Bourse (TOB): aucune.

ISIN: BE6343917207 (Cap)

- Précompte mobilier: la plus-value éventuelle n'est pas soumise au précompte mobilier si le fonds sous-jacent ne détient pas plus de 10% de créances. Si plus de 10% est investi en créances, le précompte mobilier sera prélevé sur la partie de la plus-value qui correspond à la partie sous-jacente investie en créances.
- Taxe boursière (TOB): 1,32% (max 4.000 EUR) lors du rachat ou en cas de conversion des parts de capitalisation en parts du même compartiment ou d'un autre compartiment.





Pour plus d'informations relatives au précompte mobilier et à la Taxe sur les Opérations de Bourse (TOB), veuillez contacter votre conseiller financier. Les investisseurs qui ne sont pas soumis à l'impôt belge des personnes physiques doivent s'informer du régime d'imposition qui leur est applicable.

Veuillez lire le document d'informations clés (Key Information Document, <u>KID Cap</u> / <u>KID Dis</u>), le <u>prospectus</u> et la <u>fiche produit (Cap)</u> / <u>fiche produit (Dis)</u> avant de prendre une décision d'investissement. Ils sont disponibles gratuitement en français et en néerlandais dans toutes les agences de Belfius Banque et via <u>belfius.be</u>.

Notre service de gestion des plaintes (<u>complaints@belfius.be</u>), le Negotiator Claims (<u>negotiation@belfius.be</u>) et l'Ombudsman en conflits financiers, North Gate II, boulevard du Roi Albert II, 8 à 1000 Bruxelles (<u>ombudsfin.be</u>), sont là pour vous aider.

En savoir plus?

Contact presse
Belfius Banque & Assurances
Ulrike Pommee, + 32 (0)2 222 02 57 / <u>ulrike.pommee@belfius.be</u> - <u>press@belfius.be</u> www.belfius.be

